

# Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898



**LE PRESIDENT**  
Réf. 76/22/APG/MS

Monsieur Jean Castex  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 7 mars 2022

Monsieur le Premier ministre,

La violente agression contre Yvan Colonna dans la prison d'Arles a suscité une vive émotion et ravivé des tensions en Corse. La famille de la victime a légitimement exprimé une exigence de vérité, exigence que nous partageons pleinement. Nous avons pris note des procédures ouvertes et espérons qu'elles éclaireront les faits et préciseront toutes les responsabilités qui ont conduit à cette dramatique attaque.

Nous tenons à attirer votre attention sur l'importance qu'il y a, plus que jamais, à dissiper la défiance en train de se réinstaller dans les relations entre la Corse, sa société civile, ses élus et les représentants de l'Etat. A cet égard, la famille d'Yvan Colonna, qui s'est constituée partie civile, doit être entendue rapidement par le juge d'instruction pour pouvoir accéder à la procédure.

Le processus pacifique de dialogue politique doit s'accompagner de la part du gouvernement de signes d'apaisement et d'écoute. Dans ce cadre, il est urgent de répondre à la demande de justice exprimée largement par-delà les clivages partisans en faveur du transfert de Pierre Alessandri et d'Alain Ferrandi à la prison de Borgo, à des fins de rapprochement familial. Cette demande, qui s'inscrit dans une égalité de traitement devant la loi correspond également à un besoin accru de protection de ces détenus.

L'arrivée d'un nouveau préfet de région dans l'île, dans ce contexte troublé, peut constituer une opportunité, dès lors que les missions engagées au nom de l'Etat aideront au rétablissement de la confiance. Cela passe par des discussions avec la collectivité de Corse et l'ensemble des collectivités territoriales en Corse, ainsi que des décisions favorisant la mise en œuvre de politiques publiques répondant aux inégalités sociales. Celles-ci, en effet, ne cessent de s'accroître sur l'île, avec en toile de fond une précarisation accrue, des crises sanitaire, climatique et environnementale.

De premiers affrontements ont eu lieu. Il est de votre responsabilité que tout soit mis en œuvre afin de prévenir des réactions répressives préjudiciables à un débat politique et démocratique aussi légitime que nécessaire.

Vu l'objet de ce courrier et de nos vives inquiétudes, vous comprendrez, Monsieur le Premier ministre, que nous le rendions public. La section de Corse de la Ligue des droits de l'Homme se tient à la disposition du préfet de Corse pour aborder ces différents sujets d'une extrême importance.

C'est en comptant sur votre attention et votre compréhension des enjeux de justice qui motivent notre démarche et notre engagement que nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

**André Paccou**  
Président de la section  
corse de la LDH

**Malik Salemhour**  
Président de la LDH

**Contact :**

La Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet  
75018 Paris  
[direction@ldh-france.org](mailto:direction@ldh-france.org)